

Abidjan, le 26 Novembre 2021

A l'attention de :

Monsieur le Directeur Général
SOS BOULONNERIE
Abidjan

N/Réf : 26112021/01/KHT/KMO-DT/KIZ

Objet : Réponse à votre sommation de payer

Monsieur,

Nous faisons suite à votre sommation de payer envoyé par voie de commissaire de justice en date du 22 novembre 2021. Sommation portant sur le paiement de deux factures d'un montant total de **420 340 FCFA** en principal. Après vérification auprès de votre service financier, seule la facture N° **FA190147 du 13/06/2019** nous a été justifiée. Par conséquent nous vous prions de trouver joint au présent courrier le chèque N° **AE5691886 du 25/11/2021** en paiement de ladite facture.

Nous procèderons au règlement de la facture N°**FA2000587 du 19/03/2020**, ainsi que les frais du Commissaire de Justice dès réception des justificatifs comme nous l'avions signifié au cours de nos discussions.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations.

Khalid IBEN KHAYAT

 **Directeur Général Régional**

